

Politique

Préparatifs des élections : LES CHEFS DE QUARTIER SONT DE PRECIEUX RELAIS

Le ministre délégué chargé de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire, Abdourahamane Oumar Touré, a présidé hier l'ouverture d'un atelier de sensibilisation et de formation des chefs de quartiers de Bamako et Kati sur les préparatifs des élections et la remise des cartes NINA. La rencontre s'est déroulée au gouvernorat du District de Bamako en présence du coordonnateur résident du Système des Nations unies au Mali, Aurélien Agbenonci, des représentants de la Délégation générale aux élections, de la Commission électorale nationale indépendante, et des chefs de quartier de Bamako et Kati.

Source : Essor

Le front anti-putsch entend créer une plate-forme politique et électorale

Le front uni pour la sauvegarde de la démocratie et la république (FDR), un front anti-putsch créé après le coup d'état militaire du 22 mars 2012 ayant renversé l'ancien Amadou Toumani Touré, entend créer une plate-forme politique et électorale, a-t-on appris samedi. "Nous avons l'honneur et le plaisir d'informer l'opinion nationale et internationale que les partis politiques et associations à caractère politique membres du FDR ont décidé de créer une plate-forme politique et électorale", annonce un communiqué signé de son président Ibrahima N'Diaye. Selon le texte, la plate-forme "sera dirigée par un organe politique créé spécialement pour cette mission" et "sa présentation officielle aura lieu le vendredi 31 mai 2013 au Centre International de Bamako".

Source : Xinhua

Pour un nouveau Mali : Safiatou Traoré lance la Synouma

L'honorable Safiatou Traoré, députée à l'Assemblée nationale, vient de porter sur les fonts baptismaux son nouveau parti, la Synergie pour un nouveau Mali (Synouma). Un parti qui promet de changer le paysage politique et réduire la souffrance des Maliens. Le lancement de cette nouvelle formation politique s'est déroulé le samedi dernier à l'hôtel Radisson Blu, en présence des militants et sympathisants. La Synouma a lancé le samedi dernier à l'hôtel Radisson Blu ses activités politiques. La cérémonie a réuni plusieurs militants, sympathisants et amis de l'honorable Safiatou Traoré venus de plusieurs pays, dont la Côte d'Ivoire, qui était représentée par le Rassemblement des républicains (RDR), et le Bénin par l'honorable Youssouf Bida Nohoum de la majorité présidentielle. A travers une projection, plusieurs activités de la Synouma en tant qu'association ont été rendues publiques. Elle a à son actif plusieurs réalisations dans le secteur de la santé, l'éducation, des infrastructures routières et des aides en faveur de plusieurs associations féminines. La présidente du parti Synouma Safiatou Traoré entend œuvrer dans les mêmes secteurs pour booster le développement dans notre pays. Elle a étalé les grands axes du projet de société du parti.

SOURCE: L'Indicateur du Renouveau

Gouvernement

COMMUNIQUE DU CONSEIL EXTRAORDINAIRE DES MINISTRES DU 27 MAI 2013

Le Conseil des ministres s'est réuni en session extraordinaire hier dans sa salle de délibérations au palais de Koulouba sous la présidence du président de la République par intérim, le Professeur Dioncounda Traoré. Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a adopté, sur le rapport du ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire, le projet de décret portant convocation du collège électoral, ouverture et clôture de la campagne électorale à l'occasion de l'élection du président de la République. **Aux termes du décret enregistré sous le numéro 2013-478/P-RM du 27 mai 2013, le collège électoral est convoqué le dimanche 28 juillet 2013**, sur toute l'étendue du territoire national et dans les missions diplomatiques et consulaires de la République du Mali à l'effet de procéder à l'élection du président de la République. **Un second tour du scrutin aura lieu le dimanche 11 août 2013** si aucun candidat n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour. La campagne électorale à l'occasion du premier tour **est ouverte le dimanche 7 juillet 2013 à zéro heure. Elle close le vendredi 26 juillet 2013 à minuit.** La campagne électorale, à l'occasion du second tour s'il y a lieu, est ouverte le lendemain de la proclamation des résultats définitifs du premier tour. **Elle est close le vendredi 9 août 2013 à minuit.**

Source : Essor

Les membres de la CDR chez le Premier ministre : LA PRIORITE EST D'ALLER SUR LE TERRAIN

Les membres de la Commission dialogue et réconciliation ont rendu hier une visite de courtoisie au Premier ministre Diango Cissoko qui était entouré de ses proches collaborateurs. La rencontre qui a vite pris l'allure d'une séance de travail a été l'occasion pour le président de la CDR, Mohamed Salia Sokona, de faire le point de ce que sa structure a fait depuis son installation. Maintenant que la Commission est en place, sa priorité, selon son président est d'aller se confronter au terrain et cela le plus rapidement possible. « Comme on le dit, c'est le terrain qui commande. Il va falloir que l'ensemble des membres de la commission se déploient sur le terrain et c'est ça la priorité aujourd'hui », a-t-il indiqué.

Source : Essor

Actualités

Dioncounda Traoré affirme que l'armée doit être à Kidal avant le premier tour de l'élection

Au Mali, le président par intérim Dioncounda Traoré a affirmé sur l'antenne de RFI que l'armée doit être présente à Kidal avant le premier tour de l'élection. « *Kidal sera libérée* » a même ajouté le chef d'Etat. Simple moyen de pression avant d'ouvrir les négociations, véritable fermeté du pouvoir politique, cette déclaration a en tout cas froissé les leaders du MNLA, et agacé à Ouagadougou, où doivent se tenir les futures négociations.

Source : RFI

Attention aux engins explosifs : L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION COMPTENT

Les jihadistes et autres bandits armés qui occupaient le nord de notre pays ont laissé derrière eux une grande quantité de mines et de munitions. Les mines qui n'ont pas explosé présentent un grand risque pour les populations. Elles ont déjà fait plusieurs victimes. La Fondation suisse de déminage (FSD), en collaboration avec l'UNICEF et Handicap international (HI), vient d'organiser une formation éducative de quatre jours sur la question. La session a été initiée pour contribuer à réduire au maximum les risques d'accidents liés aux mines ou aux restes d'explosifs de guerre, à travers la sensibilisation et le changement de comportement chez les communautés affectées.

Source : Essor

Economie

Détournement de 8,7 milliards : le Vérificateur général transmet les

La présence du Vérificateur général Amadou Ousmane Touré dans les locaux du tribunal de première instance de la Commune III, ce lundi 27 mai n'était pas fortuite. Elle s'expliquait par les besoins de la cause : il était porteur de neuf dossiers de dénonciations de détournements de deniers publics pour un montant de 8,7 milliards de FCFA dans divers domaines. Les dossiers ont trait à la gestion domaniale et foncière, aux opérations d'encaissement et de reversement de recettes fiscales au trésor public et surtout au détournement de deniers publics.

Source : Koaci.com

Lutte contre la corruption et la délinquance financière : L'INCITATION A LA SYNERGIE D' ACTIONS

Le Vérificateur général appelle tous les acteurs de la gouvernance à conjuguer leurs efforts et fait le premier pas La remise officielle des actes de dénonciation des faits à caractère infractionnel au procureur de la République près le tribunal de première instance de la Commune III a eu lieu hier. Amadou Ousmane Touré, le Vérificateur général, a remis ces dossiers à Mohamed Siddat Dicko, le procureur de la République chargé du pôle économique et financier de Bamako. La cérémonie s'est déroulée au tribunal de la Commune III de Bamako en présence de la directrice du contentieux de l'Etat, Mme Ba Awa Toumagnon, de Daniel A. Tessougué, le procureur général près de la cour d'appel, et de Hamidou B. Maïga, le président du tribunal de première instance de la Commune III.

Source : Essor

Société

Abdoulaye Sékou Sow, aîné et ex premier ministre n'est plus

La nouvelle est tombée ce lundi 27 mai 2013. L'ancien Premier ministre, Abdoulaye Sékou Sow, grand commis de l'Etat, a tiré sa révérence. Il était âgé de 83 ans Pour tous, il est celui qui a dirigé le gouvernement du Mali d'avril 1993 à février 1994. Mais avant tout, Me Abdoulaye Sékou Sow était un juriste chevronné. Enseignant, premier directeur du tourisme, directeur de l'Ecole Nationale d'Administration, conseiller technique dans un département ministériel avant de devenir, après la chute du régime du général Moussa Traoré, ministre d'Etat, ministre de la Défense, il aura consacré toute son existence à l'administration de la chose publique. Mais pas au dépend de ses amours pour le droit. Docteur d'Etat en Droit public et titulaire du Certificat d'aptitude à la profession d'avocat de la faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris, licencié en Philosophie de la faculté des Lettres et des Sciences humaines de Montpellier, et enfin titulaire d'une attestation de stage en Psycho-pédagogie de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud. Un bagage qu'il a tenu à transmettre et à mettre au service des autres dans son cabinet de Bamako, où sont passés de nombreux juristes, aujourd'hui de renommée nationale voire au-delà.

Patriote émérite, il fut de tous les combats pour l'instauration de la démocratie et du multipartisme dans notre pays. Fervent défenseur des droits de l'homme, feu Abdoulaye Sékou Sow a traversé des périodes difficiles à cause de son combat. Alors qu'il dirigeait l'ENA, il fut relevé de son poste, arrêté et incarcéré au tristement célèbre Camp des Parachutistes. À sa libération, il subira 5 ans de chômage avant de se décider à entrer dans une profession libérale. Il est membre fondateur de l'Alliance pour la démocratie au Mali-Parti africain pour la solidarité et la justice (ADEMA-PASJ). De cette période de lutte pour l'avènement de la démocratie au Mali et sa consolidation, il tirera un ouvrage. En 2008, il publie "L'État démocratique républicain: la problématique de sa construction au Mali", livre qui suscite des polémiques au Mali quant à la gestion des révoltes de 1993. Me Abdoulaye Sékou Sow sera inhumé 28 mai 2013.

Source: journaldumali

Education

DROITS ET AIDES UNIVERSITAIRES : Les étudiants auront bientôt leurs bourses et trousseaux

Le gouvernement, qui se dit ouvert au dialogue social, qu'un paiement de 2 429 235 000 F CFA de trousseaux à 78 183 étudiants réguliers ainsi que 6 824 212 500 F CFA de bourses pour 48 647 étudiants seront disponibles dans un bref délai. Toutefois, une date exacte du transfert des sous n'est pas toujours indiquée. Pour aplanir les divergences entre les étudiants et le gouvernement sur le paiement des bourses et trousseaux, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Messaoud Ould Mohamed Lahbib, a réuni autour de lui le mercredi 22 mai les protagonistes. La solution est entrevue dans un communiqué cosigné par le ministre délégué auprès du ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, chargé du Budget (Marimpa Samoura) et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (Messaoud Ould Mohamed Lahbib). Le communiqué indique que la loi des finances 2013 prévoit des dotations budgétaires conséquentes pour le paiement des allocations financières et aides sociales destinées aux étudiants. Au 23 mai 2013, au titre des trousseaux de l'année universitaire 2012-2013, un montant total de 2 970 954 000 F CFA a été engagé pour un paiement effectif de 2 429 235 000 F CFA au profit de 78 183 étudiants réguliers enregistrés au Centre national des œuvres universitaires (Cenou). Stabiliser l'année académique Pour les bourses, sur un engagement total de 7 532 110 000 F CFA, le paiement effectif se chiffre à 6 824 212 500 F CFA pour le compte de 48 647 étudiants. Les structures dont les bourses et trousseaux n'ont pas connu de début de paiement sont : la Faculté de médecine et d'odontostomatologie, la Faculté de pharmacie, l'Institut des sciences appliquées et certains étudiants de la section arabe, contrairement aux autres structures. Cette situation, souligne le document, est due au retard accusé dans la transmission des résultats académiques de ces structures au titre de l'année universitaire 2011-2012. Au titre de la bancarisation, le gouvernement et la banque partenaire ont arrêté des mesures concrètes pour améliorer les services offerts aux étudiants. Pour les inscriptions dans certaines Facultés, le gouvernement a pris des dispositions exceptionnelles pour permettre aux étudiants inscriptibles, mais non encore inscrits de le faire au plus tard le 1er juin 2013. Pour une année académique stable, il y va de l'exécution rapide des dispositions prises par le gouvernement.

Source: Les Echos

Sports

Coupe du Mali : LE STADE MALIEN CORRIGE L'ASKO

Après une première période vierge, le leader invaincu du championnat a appuyé sur l'accélérateur, inscrivant quatre buts face à une équipe de l'ASKO complètement dépassée par la tournure des événements Le Stade malien et le COB ont décroché leurs tickets pour les quarts de finale de la 53^e édition de la coupe du Mali.

Source : Essor

Rugby, coupe d'Afrique des nations de D2 : LE MALI VISE LE TITRE ET LA QUALIFICATION POUR LES BARRAGES

La sélection nationale (en vert) pourra compter sur l'expérience de plusieurs cadres qui ont participé à la précédente édition de la CAN de D2 La sélection nationale de rugby quitte Bamako aujourd'hui pour Niamey au Niger où elle participera, du 1er au 10 juin, à la Coupe d'Afrique des nations de D2. Vainqueurs de la précédente édition que notre pays avait abritée en 2011, les joueurs de l'entraîneur national, Daouda Sidibé ambitionnent de renouveler leur bail et participer au tournoi de montée en D1. "Notre objectif principal est de nous qualifier pour le prochain tournoi de montée en première Division. Et pour prétendre à ce tournoi, il faut remporter la CAN de D2.

Source : Essor

Litige foncier en commune I : Un commerçant veut construire dans le cimetière de Sikoroni

Contre la volonté populaire des habitants, de la chefferie, des conseillers municipaux et du gouverneur du district de Bamako, Mamadou Coulibaly, un habitant de Sikoro engage un bras de fer avec tout le quartier pour construire une maison dans le cimetière. Sa stratégie est de passer par la justice pour tenter de réduire au silence les opposants à sa volonté. Faisant frontière avec la ville de Kati, Sikoro (ni), ce vieux quartier excentré de la Commune I, fait parler de lui à travers un litige foncier qui oppose la population à un riche commerçant de céréales à Bagdadji, déterminé à construire une maison dans un cimetière délimité et clôturé. Précédemment considérée à tort comme le baroud d'honneur d'une victime de spéculation foncière, ce fait divers prend des tournures d'une quasi-insurrection.

Les faits Lors d'une assemblée générale, le samedi 25 mai, la population de Sikoroni a massivement manifesté son indignation face à ce que certains appellent l'imposture d'un certain Mamadou Coulibaly. Celui-ci, dit-on, est l'un des propriétaires de parcelles dans l'espace réservée à l'extension du cimetière du quartier. C'était dans les années 1987. Ils auraient pratiquement tous été recasés. Des décennies plus tard, le gouverneur du district, Ibrahim Félé Koné, a ordonné le maire de la Commune I, Mme Conté Fatoumata Doumbia, de prendre des dispositions pour recaser les cas d'omission. Mais Mamadou Coulibaly qui n'avait jusqu'en 2007 aucun titre de propriété reconnu sur sa parcelle au cimetière s'en est fait attribuer une par une décision de la mairie. Comme pour narguer les populations, il a marqué sa parcelle par un soubassement. En 2012, après une journée de désherbage du cimetière que les habitants venaient de clôturer contre les profanations à répétition, M. Coulibaly a trouvé la petite bête. Il porte plainte contre Mamoutou Niaré, Moussa Zerbo et Makan Traoré pour avoir prétendument ordonné la démolition de son soubassement (ce qui reste à vérifier). Curieusement ces personnes accusées ont été condamnées par le Tribunal de première instance de la Commune I à des peines d'emprisonnement avec sursis et de paiement d'une amende importante. Sur son entêtement à construire sa parcelle dans le cimetière, le verdict de la justice a suscité l'indignation de la population. En assemblée générale, le samedi dernier, ils ont unanimement décidé d'excommunier le sieur Coulibaly. Il est déclaré persona non grata dans les mosquées et les événements sociaux... Les populations se demandent comment un musulman peut affronter tout un quartier pour construire une maison dans la cour du cimetière ? Selon le conseiller municipal Siriki Coulibaly, Mamadou Coulibaly refuse toute compensation ailleurs. Un refus qui donne des suspicions quand on sait que Mamadou Coulibaly a une première maison à 200 m du cimetière et espère en construire dans la cour même du cimetière. Vieux de plus de 100 ans, le cimetière de Sikoro avait été supprimé du plan de lotissement du quartier avant d'être réinstauré par nécessité. Outre ceux de Sikoro, il reçoit des morts de l'Hippodrome I et II, Sikoro-Extension, N'Gomi, Médina Coura, Missira, Banconi Sourakabougouni... C'est pourquoi, les chefs traditionnels sont déterminés à l'étendre et à la préserver. Aujourd'hui, une voie (route) de 10 m, jugée inopportune a été engloutie par le cimetière au grand bonheur de la population. Il a été clôturé en dur au trois quart par les habitants. Il comporte un abri pour gardien et un magasin pour les briques. Curieusement, M Coulibaly est le seul à vouloir bloquer ce projet. Mais, selon le chef de la confrérie des chasseurs du quartier, Sananké Traoré, « les habitants ne céderont pas face à sa puissance financière ». Le chef de village, Mamary Niaré, le communicateur traditionnel, Samba Koumaré, les représentants des jeunes Alassane Djittèye et Dr. Yacouba Ballo ont sollicité les bonnes volontés à aider Sikoroni à reconquérir son territoire perdu. Mamadou Coulibaly et sa famille ne sont ouverts à aucun dialogue sur la question. On nous a fait poiroter de la manière la plus discourtoise par sa famille lorsque nous nous y sommes rendus pour sa version des faits. Samedi au moment de l'AG, le commerçant Coulibaly s'était attaché le service de la police contre les participants à l'assemblée générale du quartier.

SOURCE: L'Indicateur du Renouveau.

Rumeurs**Persistance de la grisaille à l'URD : Abdoul Wahab Berthé aussi ?**

A l'instar des grosses formations du pays, l'URD de Soumaila Cissé connaît depuis vendredi dernier sa première grande fracture avec l'avènement de l'APR (Alliance Pour la République, que dirige désormais son ancien 2e vice-président, à la personne d'Oumar Ibrahim Touré, ancien ministre de la république. Est-ce la fin de la grisaille ? La fracture est arrivée avec son cortège de malaise socio-politique pour celui qui, connaît l'aura et la force de l'initiateur de l'APR. Après coup au regard de la grande messe politique vécue ce vendredi là, on aurait volontiers aimé classer l'affaire en laissant Soumaila et ses lieutenants faire avec. Que non, l'actualité nationale politique à deux mois et quelques jours du premier tour de la présidentielle, a semblerait – il, décidé de prendre ses quartiers à Badalabougou. Un autre baron, même s'il n'a pas le charisme et la puissance d'Oumar Ibrahim, serait également sur le point de rompre son deal avec Soumaila. Il a adhéré par le biais de la fusion et en avait profité pour se glisser sous la couverture réservée aux seuls hauts d'en haut. Vice – président, qu'importe la préséance. Me Abdoul Wahab Berthé, puisqu'il s'agit de lui, vice-président de l'URD selon une source généralement bien informée, serait sur le point de claquer les portes du parti. La source qui rapporte l'information ajoute, que le haut cadre de la fraternité qu'il était devenu après avoir fusionné sa propre formation d'avec l'URD, se préparerait à en ressortir, histoire de prendre la tête d'une nouvelle formation politique. Quel culot contre un parrain à la ranceur politique tenace ?

Si cette information s'avérait, le parti de la Fraternité arriverait fortement diminué à un scrutin qu'il voit déjà dans sa gibecière, même si des millions de maliens ruminent leur colère contre un grand candidat démocrate, qui a malheureusement préféré prendre la clé des champs, au détriment d'une résistance politique aux bonus politiques plus que consistants en abandonnant armes et bagages entre les mains de lieutenants prêts à tout. La fuite de Soumaila Cissé au plus fort des jours de terreur, jouera forcément sur son audimat. Mountaga Tall du CNID, sait de quoi, il est question. Mais, le parrain, ne serait pas le seul à en faire les frais. Wahab Berthé toujours selon notre source, quoique toujours militant et cadre de l'Urd, serait dans le viseur des limiers en charge du sulfureux dossier de la Fonction Publique. Ministre en charge de la fonction Publique, on lui prêterait une diabolique connexion avec un de ses frères, député URD à l'AN et frappé par la demande de levée de son immunité tout comme les Tall, Mariko et autres. L'honorable Moussa Berthé aurait prit beaucoup d'argent avec des gens à qui, il aurait promis la Fonction Publique. Tout élu national qu'il reste encore, aurait-il réellement les moyens, ou est-ce à dire, qu'il agirait en connivence avec son aîné, ministre du département dont il est question.

Source: La Nouvelle Patrie

Etranger

Nigeria : Boko Haram fait peur aux populations

« J'ai déprogrammé dans ma tête l'idée d'aller faire mon marché à Banki comme j'en avais l'habitude », affirme Olivier Habaga, infirmier en poste à Limani, un petit village camerounais frontalier du Nigeria, où la crainte des exactions des islamistes de Boko Haram est bien présente. A moto ou à pied, Camerounais comme Nigériens se rendaient facilement vers le marché de Banki, au Nigeria. C'est de ce marché que vient l'essentiel des produits consommés à Amchidé, une autre ville camerounaise voisine, mais presque personne ne se risque désormais à la « traversée ». Amchidé est pourtant si proche de Banki que de simples morceaux de bois plantés au sol permettent aux habitués de distinguer le Nigeria du Cameroun. « Il y a une grosse peur dans la ville », confirme Jean-Marie Ovono, responsable du centre de santé médical d'arrondissement d'Amchidé, qui affirme ne plus se rendre à Banki par crainte « d'être confondu avec les Ibo », l'une des ethnies nigérianes en majorité chrétienne visée par les membres de Boko Haram. « Nous redoutons d'être des victimes collatérales ou directes du combat entre les forces nigérianes et les membres de Boko Haram », explique un autre habitant d'Amchidé, Yerima. « Les Boko Haram égorgeant et abattent les gens. Policiers et militaires nigériens sont aussi de vrais sauvages qui tuent sans façon », résume-t-il. « Nous déconseillons formellement aux gens de se rendre à Banki. Le danger est présent partout », concède sous anonymat un policier camerounais. « La peur des gens est compréhensible. Elle existe depuis que les Boko Haram multiplient les attaques à Banki mais elle s'accroît avec l'état d'urgence au Nigeria marquée notamment par l'arrivée dans la ville nigérienne des renforts de l'armée », explique-t-il. Au poste frontalier de Banki, la carcasse d'un véhicule de la douane incendié par des partisans de la secte lors d'une attaque il y a des mois est encore visible. Détruit également pendant l'attaque, le bâtiment de la douane n'a pas été reconstruit. Depuis, les douaniers nigériens se font discrets, travaillant sans tenue officielle.

Source : Essor

Casamance: trois femmes otages des rebelles casamançais ont été libérées

Trois femmes faisant partie d'un groupe de douze démineurs enlevés le 3 mai par des rebelles de Casamance, ont été libérées ce lundi en Guinée-Bissau, après une médiation de ce même pays. Les trois femmes ont été libérées à Cassalol, un village de Guinée-Bissau situé près de la frontière sénégalaise, en présence notamment de responsables militaires bissau-guinéens et de représentants du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). En remettant trois otages -toutes des femmes- aux autorités bissau-guinéennes, César Atout Badiat, le chef rebelle, a joint l'acte à la parole. « Je libère les femmes détenues, conformément à la demande de nos mamans, a-t-il ainsi affirmé, et je remercie la Guinée-Bissau qui a joué un rôle majeur. »

Source RFI

L'UA réclame le transfert du dossier d'Uhuru Kenyatta de La Haye vers Nairobi

A l'issue du sommet de l'Union africaine, l'une des décisions les plus marquantes concerne le président kényan Uhuru Kenyatta, poursuivi par la Cour pénale internationale, la CPI, pour son implication présumée dans les violences postélectorales de 2007, qui avaient fait plus de 1 000 morts. Lundi 27 mai, l'institution panafricaine a réclamé le transfert de ce dossier depuis La Haye, siège de la CPI, vers Nairobi, estimant que la justice kényane était désormais capable de le prendre en charge. Cette réclamation traduit l'irritation de nombreux pays africains, face aux nombreuses procédures touchant le continent, même si la majorité des enquêtes ont été ouvertes à la demande des Etats concernés.

Source : RFI